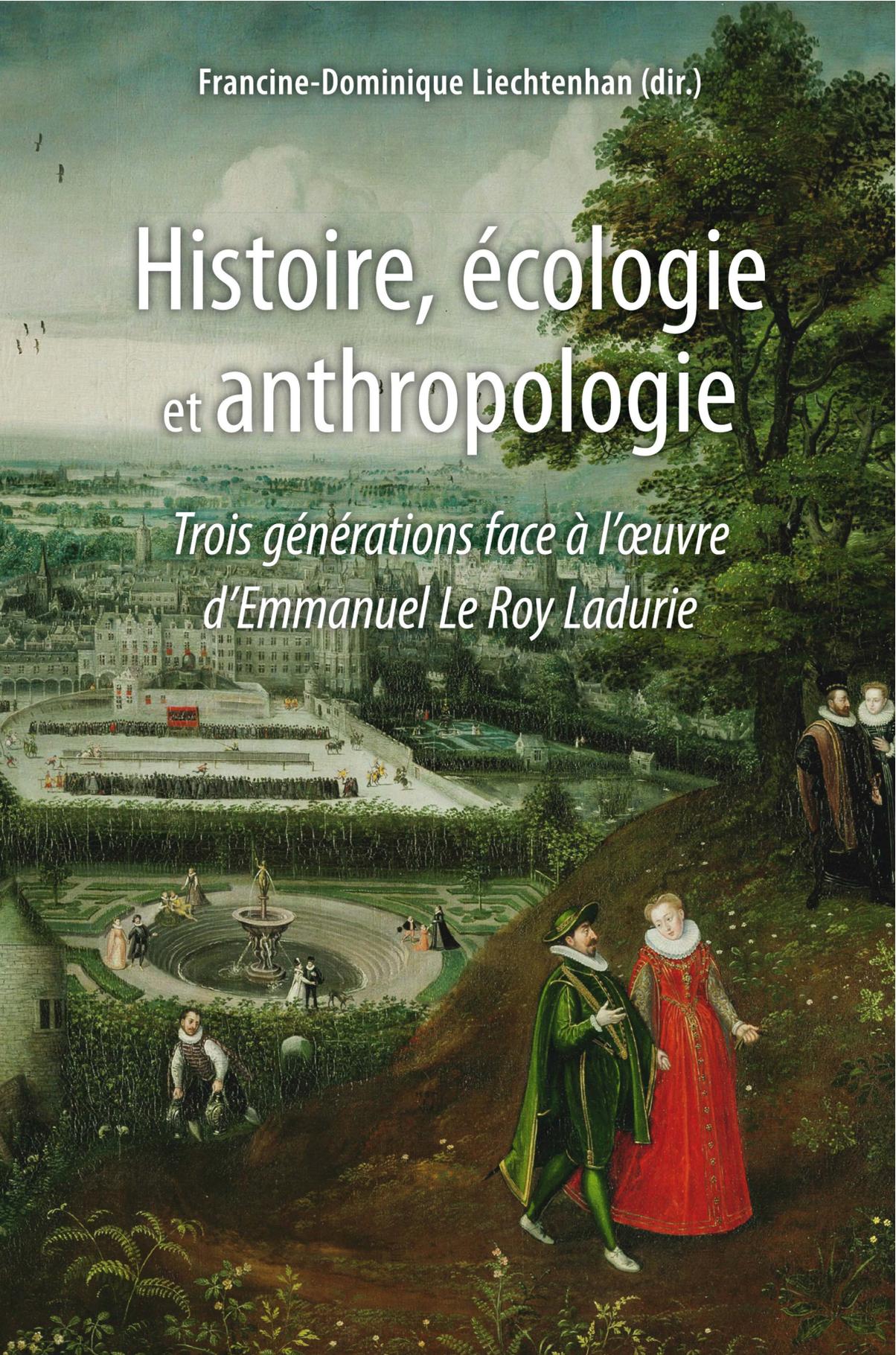


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

RÉGIONS

Emmanuel Le Roy Ladurie

Une histoire des minorités françaises, notamment régionales, de leurs conflits avec la grande majorité, et plus encore, de leur intégration souvent réussie à l'ensemble de la nation, pourrait être élaborée à deux niveaux différents. D'abord il s'agirait, tout naturellement, des minorités linguistiques. Elles sont toutes *ipso facto* situées sur une périphérie plus ou moins large du royaume, et plus tard de la République, III^e, IV^e ou V^e. Une liste complète inclurait les germanophones d'Alsace et de Lorraine, les néerlandophones de Dunkerque et de Cassel, les celtophones de la Bretagne occidentale, les Basques français du Labourd, de la Basse-Navarre et de la Soule, les Nord-Catalans du Roussillon (département des Pyrénées orientales), les Corses, les locuteurs du franco-provençal en Savoie et en Dauphiné, enfin les Occitans au Sud d'une ligne approximative qui passe un peu au Nord de Bordeaux, de Limoges, de Clermont-Ferrand, de Valence, et qui inclut les Alpes méridionales, « provençalophones ».

En second lieu, on pourrait évoquer diverses minorités d'une tout autre espèce, et en vérité dans le sens que les publicistes anglo-saxons donnent à ce terme. Cette deuxième hypothèse inclurait des groupes qui sont souvent mais pas nécessairement militants. Ils appartiennent à de petites ou de grandes collectivités ethniques, religieuses ou sexuelles. Ils ne disposent en France d'aucun territoire particulier, à la différence des Savoyards, des Corses, des Basques, etc. Parmi ces groupes qui ne sont pas fortement territoriaux, on pourrait mentionner les protestants, les juifs, les Arméniens, les immigrants de diverse espèce, soit européens comme les Espagnols et les Polonais, mais aussi Maghrébins, Africains, Tamouls, etc. À quoi il faudrait ajouter deux catégories qui, encore il y a quelques décennies, auraient quelque peu provoqué l'étonnement, mais auxquelles je dois cependant me référer ici même puisque aussi bien leur militance s'est manifestée d'abord en Amérique du Nord, puis progressivement en Europe, tant continentale qu'insulaire : il s'agit des homosexuels, et des femmes. Le caractère militant de ces groupes ne fait aucun doute. Certes démographiquement les uns et les autres sont minoritaires ou plus exactement il y a une majorité de femmes en France, mais le radicalisme

féministe ne concerne qu'une assez faible proportion de celles-ci. Quant aux homosexuels, ils ne représentent en tant que tels que quelques pour cent de la population locale.

12 Il sera donc question à peu près uniquement, dans le présent texte, des minorités à la fois linguistiques, géographiques et périphériques. On peut les diviser en deux sous-groupes. Du côté de la langue d'oïl d'abord, puisque aussi bien on distingue en France entre les régions méridionales où le mot *oui* s'exprime par le terme *oc*, cependant qu'au Nord c'était *oïl* et plus tard *oui*, donc dans ces régions dites d'oïl les minorités linguistiques font partie en général de provinces beaucoup plus vastes qui les englobent. Il y a naturellement une exception importante, l'Alsace. Depuis l'émergence d'un duché d'Alsace et à travers bien des métamorphoses, celle-ci constitue une région à part entière ; elle correspondra encore aux XVII^e et XVIII^e siècles à l'Intendance d'Alsace. En revanche, le destin des minorités germanophones de Lorraine est indissolublement lié avec l'existence et avec le fonctionnement d'une région lorraine francophone, elle-même liée à la France. Cette région s'étant composée, en des temps plus anciens, de duchés, d'évêchés, etc. Quant à la petite région flamandophone autour de Dunkerque, elle est jointe de façon indissoluble à la zone beaucoup plus vaste des Pays-Bas du Sud francophones ou du moins romanophones, tels que le Roi-Soleil les a incorporés à ce qui va devenir l'hexagone, au XVII^e siècle. La Bretagne celtophone fait partie indéchirablement du duché de Bretagne, dont la portion Ouest est, elle, francophone. Par contre, au Sud de la Loire, ou plus exactement au Sud de la frontière dialectale *oc-oïl*, nous avons des minorités diverses qui sont pourvues d'une identité régionale à part entière, n'ayant pas, du moins dans le passé, à partager avec la langue française classique : pensons par exemple à la Catalogne, je veux dire au Roussillon catalonophone ; pensons à la Corse qui a une unité bien caractérisée ; pensons au Pays Basque qui ne fait en rien partie de régions, historiquement du moins, dominées par la langue française.

Un autre genre de classification, peut-être plus simple, consisterait à distinguer entre les minorités non-latines au Nord-Est, au Nord et à l'Ouest ; je veux dire minorité alsacienne, Lorraine germanophone ; zones flamandophone, bretonne-celtophone, et basque ; et d'autre part des minorités proprement latines ou de langue romane auxquelles appartiennent les Nord-Catalans du Roussillon, les Corses, les franco-provençaux du Dauphiné, de la Bresse, de la Savoie et même des environs de Lyon et de Saint-Étienne ; enfin et surtout les Occitans. Ces Occitans, précisément, représentent à eux seuls le plus grand bloc linguistique ; du moins après l'entité dominante, celle des locuteurs de la langue d'oïl, qui ont donné comme chacun sait son identité définitive à la France.

Les Français sont, chacun le sait, l'idée est banale, peu versés dans la connaissance de la géographie, et en particulier ils ne savent pas toujours qu'au Nord de Lille et autour des villes de Dunkerque, Hazebrouck, et Cassel, etc. se trouve une petite région parlant flamand qu'on appelle le *Westhoek*. Cette zone assez menue était peuplée, il y a encore quelques décennies, par environ 150 000 personnes de langue flamande ; le tout prolongeant la vaste zone néerlandophone (et nationale) des Pays-Bas ainsi que les grosses régions flamandes de Belgique. Dans la région de Dunkerque, aujourd'hui encore, existent certains restes de cette langue, et même on peut dire, sans vouloir offenser personne, que le cadavre du dialecte flamand bouge encore. Tout comme en Alsace et en Lorraine, la responsabilité de cette implantation dialectale originelle, au premier millénaire, avait été le fait des invasions germaniques dont l'acmé s'était située au v^e siècle après J.-C. Ces envahisseurs avaient laissé comme un sédiment le long des côtes de la mer du Nord et du Pas-de-Calais, dans une région précédemment gauloise puis gallo-romaine : un apport germanique (dans ce cas précis) néerlandais, ou comme on dira aussi franc ; un apport qui devait avoir un grand avenir au moins sur les territoires actuels des Pays-Bas du Nord et de la Belgique. Une figure symbolique de cette FFF, en d'autres termes France française flamingante ou plus exactement *Westhoek*, un symbole disais-je c'est Yolande de Bar. Le destin de cette dame reflète, d'une certaine façon, le caractère un peu schizophrénique de ce petit pays du *Westhoek*, lequel au cours de la période classique du Moyen Âge est en quelque sorte divisé entre un féodalisme toujours existant, et des tendances très progressistes quant à la haute productivité agricole et artisanale. Mais s'agit-il vraiment d'une schizophrénie ? Les deux éléments, après tout, ne sont pas inconciliables (voyez l'Angleterre, simultanément aristocratique et capitaliste).

Yolande de Bar était seigneuresse, comme on disait, de Cassel et aussi de Dunkerque. Elle fut veuve à l'âge de 18 ans alors qu'elle était déjà mère de deux enfants. En 1363, elle épousa en secondes noces le frère de Charles le Mauvais, on ne pouvait pas mieux dire ; elle fit rebâtir le château de la Motte-aux-Bois ; elle fut chantée par le poète Eustache Deschamps à cause de sa beauté ; elle occupait à Paris une résidence secondaire dans la rue Cassette, peut-être une déformation de Cassel. Elle fut tantôt l'ennemie, tantôt l'alliée de la France ou, selon le cas, de la Flandre. Au cours d'une longue carrière, elle fabriqua de la fausse monnaie, jeta deux chanoines dans un puits, en fit assassiner un troisième. Elle fit libérer son propre fils puis à nouveau décida de l'emprisonner. Elle mit à mort un envoyé du roi de France. En dépit du droit d'asile dans les églises, elle fit extraire un homme d'un sanctuaire pour le tuer. Elle fut trois fois

excommuniée par le pape, et ses propriétés terriennes furent confisquées à deux reprises. Elle fut jetée en prison par le roi Charles V et ne fut libérée qu'après paiement d'une rançon ou du moins d'une amende de 18 000 livres. Encore en l'année de sa mort, Yolande fut arrêtée, cette fois pour cause de dettes : elle dut assister au triste spectacle de son château occupé en 1395 par les nouveaux maîtres bourguignons. Et pourtant... Yolande de Bar allait chaque jour à la messe, jeûnait le vendredi, donnait beaucoup d'argent à de pauvres filles pour qu'elles pussent se marier à de non moins pauvres travailleurs ; pour le dire en peu de mots, elle faisait du social !

14

Yolande se conduisait aussi en arbitre quand il y avait des guerres privées dans sa région. Elle accordait des privilèges, ou, si l'on veut, des libertés, à ses sujets de Dunkerque et Cassel ; des privilèges, des concessions libératrices. Elle incarnait à sa façon le féodalisme flamand face aux premiers vagissements d'un État moderne au sein d'une grande région qui, elle-même, était en voie de modernisation, d'un point de vue agricole, industriel, et sous tellement d'autres aspects. Il faut souligner en effet, à ce propos, je le répète, la haute productivité des paysans et artisans de cette zone flamingante. Et de toute façon les minorités dans ces régions de la « marge » correspondaient simultanément à des entités initialement féodales.

Après ces aventures de l'étonnante Yolande, on peut aussi, cinq siècles plus tard, évoquer la faute de l'abbé Gantois. Pardonnez-moi d'utiliser ici une expression tirée de Zola, vous connaissez le titre du roman, *La Faute de l'abbé Mouret* ; mais si j'utilise ce procédé de modeste littérature, c'est pour mieux souligner que ce prêtre Gantois se comportait en personnage à tempérament très vif en ce qui concerne le thème qui nous intéresse ici. Il naquit en 1904, fils d'un médecin francophone, lequel fonctionnait, pour sa part, dans une petite région proche de Dunkerque. Au départ, Gantois lui-même n'était pas flamandophone, mais il eut la patience d'apprendre dans sa jeunesse la langue quasi germanique dont il allait ainsi devenir le champion. Devenu jeune ecclésiastique, il put par conséquent fonder l'*Union flamande de France*, c'est tout à fait la problématique du présent exposé. L'orientation de l'organisation qu'il venait ainsi de créer était indubitablement de « droite », ethnique, et comme si souvent dans les cas de ce genre : catholique, selon l'esprit des années vingt. On est en présence ici du problème de la religion catholique, apostolique et romaine selon ses modalités françaises du régionalisme périphérique de l'entre-deux-guerres. Il s'agissait en tout cas pour l'abbé Gantois de défendre la tradition culturelle du petit pays, de ce qu'on appelait le *Westhoek* et de ce que nous pourrions qualifier tout simplement, une fois encore, de FFF (Flandre française flamingante) ; rien de critiquable en tout cela, ou du moins pas grand-chose.

Après 1933, la situation change : les nazis prennent le pouvoir dans l'Allemagne proche, terriblement proche pourrait-on dire. Assez brusquement ou brutalement, notre abbé flamandophone commence à délirer ; il devient, selon la jolie expression de notre époque, un « déjanté » à base de régionalisme. Il envisage plus ou moins de fusionner la « race » blonde aux yeux bleus de ses compatriotes de Dunkerque et d'Anvers, avec la grande Allemagne nationale-socialiste, rien moins que ça. Dans ce but (c'est un épisode semi-comique ou tragi-comique) Gantois après la défaite française de 1940 écrit à Hitler une lettre plutôt surprenante et même sensationnelle, dans son contenu ; non point par le peu d'écho qu'elle eut à l'époque. Il revendiquait dans ce texte, pour la population flamande de France, le droit dès maintenant, de divorcer de la communauté française pour devenir « membre » de la nouvelle collectivité germanique. Il va de soi que Hitler n'a jamais lu cette lettre ; il ne l'a même jamais reçue, car ladite missive est restée en un séjour obscur, tout simplement, dans les archives de la préfecture de Lille... parmi lesquelles la Résistance, l'a découverte après la Libération. On peut imaginer assez facilement les conséquences de cette mise au jour d'un texte compromettant ; conséquences sur lesquelles j'aurai l'occasion, sans doute, de revenir. Dans tous les cas, et toujours après 1940, Gantois décrivait les Français parmi ses textes ultérieurs, comme des espèces de *zazous* méridionaux, il est vrai qu'il s'agissait pour lui des indigènes habitant au Sud des anciens Pays-Bas ; ou bien il les qualifiait de *Maghrébins*, autrement dit Arabes ou Musulmans, qualifications qui en ce temps-là étaient présentées par leur auteur comme autant d'insultes.

Quoi qu'il en soit, sous une soutane de plus en plus ténue, l'abbé, manifestement, perdait les pédales. On connaît bien l'image du curé à bicyclette dans les vieux films français ou dans la publicité plus récente.

Comme je l'indiquais à l'instant, les résistants, vrais ou faux, de 1944, trouvèrent à la préfecture de Lille, la susdite lettre à Hitler de l'abbé Gantois, et ils en prirent connaissance. La situation se gâta. Gantois fut incarcéré pour quelque temps, mais il ne fut pas fusillé sur place comme cela se serait produit dans le Midi de la France, où l'épuration fut plutôt rude, et où les exécutions sommaires se comptèrent par milliers.

En fin de compte, l'abbé termina son existence « active » dans un diocèse français situé plus au sud, en se manifestant comme fédéraliste européen. Il était encore jeune et sa carrière fut, comme tant d'autres carrières à cette époque, interrompue brutalement par le crépuscule des dieux (germaniques) de 1944-1945. La fin de ses rêves néerlandais-allemands équivalait somme toute à une panne en rase campagne.

Mais, pour en rester à notre thème flamandocentrique, disons que cette malheureuse aventure du particularisme néerlandais à l'intérieur des frontières

de la France s'est cantonnée par la suite, après 1945, de façon moins périlleuse sur le terrain de l'héritage culturel en cette région Dunkerque-Cassel, etc. Un héritage précieux qui concerne le langage, mais aussi les monuments, la peinture et bien d'autres éléments du patrimoine artistique. Cela ne signifie pas qu'on doive métamorphoser la Flandre, a fortiori la France, en une sorte de musée Grévin, comme certains l'ont prédit, espérons-le, à tort. Je sais bien que le tourisme est l'une de nos industries nationales les plus importantes, mais quand même...

L'ALSACE

16

L'Alsace, une autre minorité germanique. En ce qui concerne cette région, on peut dire pour commencer qu'avant les invasions germaniques et surtout avant ce qui avait précédé celles-ci, c'est-à-dire avant la conquête romaine, il y avait eu là une ancienne population celtique. On peut s'en rendre compte par le mot *pout*, en anglais, qui a un rapport avec faire la moue ; l'occitan *poutou*, un baiser ; et enfin, le patois des Vosges *putt*, qui signifie les lèvres. Certes les Vosges ne sont pas tout à fait l'Alsace, mais on reconnaît là, une commune racine ayant trait à la bouche et aux lèvres dans l'ancien celtique. Quoi qu'il en soit, cela n'a pas duré éternellement, et la population « alsacienne », à partir du 1^{er} siècle de notre ère, fut progressivement romanisée au point que sur les rives du Rhin, envisagées ici d'une façon plus générale, on eut la grande capitale romaine impériale de Trèves, qui sera plus tard en allemand *Trier*. Cette romanisation progressive (suivie plus tard d'une germanisation) était évidemment à mettre en rapport avec la conquête de la Gaule par les légions de César, et par les administrateurs impériaux ultérieurs.

Mais les invasions germaniques, en effet, venues de la rive droite du Rhin et de bien au-delà vers l'Est, ont progressivement changé le tableau au cours du second tiers du premier millénaire. Ces invasions font donc basculer l'Alsace vers le germanisme ; la capitale de cette province qui s'appelait *Argentorate*, je ne sais pas si cela avait à voir avec des monnaies ou des mines d'argent, cette capitale va se dénommer dorénavant Strasbourg ; en allemand *Strassburg*. Il s'agit évidemment d'un *Strassenburg*, d'un carrefour important des voies de communication de l'époque. Quant à la population d'Alsace, pour les mille années qui vont suivre, elle va s'adonner aux joies de la langue allemande ; disons plus simplement qu'elle va être en proie à une transformation culturelle qui fera de cette province une région totalement germanophone ; il s'agira, plus précisément, d'un dialecte alémanique, lequel se différencie quelque peu de ce qu'on appelle d'une manière classique, le *Hochdeutsch*. Ce même dialecte alémanique qu'on trouve en Suisse, en Forêt-Noire ; bref, au total, dans les

régions alsaciennes, au pays de Bade et dans les zones helvétiques, où les gens se comprennent, ou se comprenaient, du moins, assez facilement les uns les autres. Cette structure germano-dialectale formait bien sûr un contraste absolu avec la prédominance des patois romanophones (et plus tard de la langue française) ; ils gardaient toute leur importance à l'ouest des Vosges et dans ce qui sera plus tard le royaume capétien. Disons, une fois pour toutes, qu'à partir du ^v^e siècle apr. J.-C. et pour un bon millier d'années, l'Alsace, d'une certaine façon, était toute aussi allemande que la Picardie ou la Champagne sont françaises. Naturellement les influences françaises ou francophones n'étaient pas éloignées ; Strasbourg était assez proche d'Épinal ; mais ces influences se firent sentir, à vrai dire, dans les deux directions, c'est-à-dire qu'à leur tour l'Alsace ou l'Allemagne influençait les régions de langue romane situées au plus près de la frontière linguistique. Rappelons ainsi qu'un théologien comme Calvin, actif comme chacun sait au deuxième tiers du ^{xvi}^e siècle, a développé la Réforme protestante dans la région romanophone de Genève, mais ce même Calvin, au préalable, avait été fort « éduqué » par un séjour à Strasbourg et par les contenus assez révolutionnaires de la nouvelle religiosité protestante alémanique telle qu'elle se développait sous l'influence de Zwingli du côté de Zurich, voire de Bâle. À Strasbourg même se faisait sentir l'influence des luthériens, c'est-à-dire d'une conception du christianisme typiquement germanocentrique, elle, et assez modérée, mais l'extrémisme de Zwingli n'était pas étranger non plus aux mentalités nouvelles en matière du culte du Christ telles qu'elles se développaient dans la capitale de l'Alsace. Cela revient à mettre en cause l'influence d'un penseur germanophone et strasbourgeois comme était Bucer. C'est tout ce charroi de conceptions venues du monde germanique que Calvin transporta de l'autre côté de la frontière, vers la zone *welche*, en pays genevois et roman, tout en apportant bien sûr sa note personnelle. Naturellement on ne peut pas oublier que ce transport ne s'opérait pas seulement en termes de méditation sur le christianisme en langue allemande ou française ; mais surtout en latin, qui était commun au clergé ex-catholique ou catholique tant en France qu'en Allemagne. Aujourd'hui ce serait heureusement ou malheureusement la langue anglaise qui tiendrait, à coup sûr, un tel rôle de communication primordiale.

Cela dit, au ^{xvii}^e siècle, dès les années 1630, un nouveau bouleversement alsacien se produit, qui est assez comparable, à certains égards, à celui qu'on avait connu au ^v^e siècle apr. J.-C., mais ce bouleversement intervient en sens inverse de cet événement prédécesseur. La transformation ainsi mise en cause est signalée ailleurs en France par la prise du pouvoir définitive de Richelieu, et par la journée des Dupes, le 11 novembre 1630, en vertu de laquelle le cardinal-ministre se débarrasse tout à fait de l'influence de Marie de Médicis ; journée des Dupes qui connaîtra quelque similarité en France au printemps de 1997, mais

passons. Pour revenir aux années 1630, au cours de la guerre de Trente Ans, à l'initiative omnipotente de Richelieu, encore lui, une partie de l'Alsace passe sous contrôle français grâce à l'alliance de l'armée de « notre » roi Bourbon ligué avec les troupes suédoises et avec les soudards de Bernard de Saxe-Weimar. Un petit demi-siècle plus tard, pendant les années 1680, cette opération sera répétée ou plutôt conclue par l'annexion de Strasbourg, une annexion qui naturellement sera très contestée. On me permettra à cette occasion de faire état d'une anecdote. Il y a une dizaine d'années environ, j'avais eu l'honneur de rencontrer le grand écrivain allemand Gunther Grass ; et je lui avais dit que l'annexion de l'Alsace avait été la tragique erreur de Bismarck. À quoi, Gunther Grass, qui effectivement est un solide nationaliste allemand, m'avait répondu courtoisement : en réalité, pour lui, il s'agissait de la « tragique erreur de Louis XIV ». Cette remarque de Gunther Grass n'avait rien d'inamical à mon égard, mais elle m'a paru en effet bien résumer les problèmes périphériques d'une grande nation comme la France. C'est une nation dont l'expansion territoriale s'est faite pour l'essentiel dans des régions de langue romane, originellement latine, telles que Languedoc, Catalogne, Savoie, etc. Laissons de côté le problème des petites minorités marginales, mais non latines elles aussi, telles que les Basques de l'extrême Sud-Ouest et les Celtes bretons de l'extrême Ouest. Quant aux vastes annexions en zone romane ou ex-latinophone, elles ne posaient pas d'énormes problèmes puisqu'il y avait une communauté en effet de culture latinisante entre, disons pour simplifier, la zone d'oïl au Nord et la zone d'oc au Sud. Par contre, dès lors que la France entreprend de s'étendre sur des régions voisines de langue germanique (à l'Est), de sérieuses questions émergent, au moins dans le long terme, car il s'agit en l'occurrence d'un véritable saut culturel. Il est hors de doute cependant que la présence française en Alsace, aux XVIII^e et XIX^e siècles, a été fructueuse et s'est implantée sans grande réaction hostile, ni révolte. Mais à partir de 1870 les choses changeront tout à fait ; l'Alsace fera retour au corps germanique et les trois guerres, qui sont la conséquence l'une de l'autre et qui sont donc pour une part le résultat d'un certain problème alsacien, je veux dire 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945, ces guerres auront par contre-coup des réactions assez dévastatrices pour l'Alsace elle-même, et bien sûr pour l'humanité toute entière, au moins en ce qui concerne les deux derniers conflits (mondiaux) en question. Et encore une fois, le problème alsacien a servi de détonateur dans les deux premiers cas, et même peut-on dire jusqu'à un certain point pour le troisième ; puisque Hitler après quelques années a fait lui aussi « son affaire » de cette région située entre Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Une double identité à la fois allemande et française s'est donc développée dans une Alsace-Lorraine où de tels conflits se sont souvent envenimés : l'Alsace penchait lentement jusqu'en 1918 vers le côté allemand, et ensuite jusqu'en 1940 vers le côté français. J'ai

eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet en Allemagne et je me suis efforcé de ne choquer personne, mais en cette occurrence, j'ai eu l'impression que, après 1940 et jusque vers la fin de 1944, l'hitlérisme a porté au germanisme en Alsace un coup très rude : ce fut une opération (nazie) auto-suicidaire, si l'on peut dire. La répression que le national-socialisme a développée en Alsace en ce qui concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne et des religions chrétiennes, pour ne pas parler des affreuses persécutions anti-juives, a beaucoup contribué à cette évolution extrêmement négative en ce qui concerne l'identité allemande de la région. Effet-*boomerang* ! Le pire, en la circonstance, ce fut l'envoi de dizaines de milliers de jeunes Alsaciens sur le front russe où beaucoup laisseront leur vie, créant ainsi un vide et des « classes creuses » dans ce qu'il est convenu d'appeler la pyramide des âges : on parle de 30 000 disparitions de jeunes soldats alsaciens, lors des combats menés par la Wehrmacht, et aussi dans les camps de prisonniers soviétiques où ils ne furent pas mieux traités (à Tarnobov) que ne l'étaient les Allemands proprement dit.

Je pense que l'une des raisons essentielles pour laquelle le germanisme, dans les années cinquante et soixante et au-delà, n'occupe plus, à Strasbourg et ailleurs, la forte position qui était la sienne lors de l'époque florissante de l'autonomisme alsacien entre 1925 et 1935, je pense que l'une de ces raisons c'est en effet le suicide du germanisme en Alsace au cours de la seconde guerre mondiale. Le suicide ou le *self-ethnocide* provoqué par les soins fort peu éclairés, on s'en serait douté, d'Adolf Hitler. Bien que les dialectes aujourd'hui soient encore vivants, on constate, pour ce que j'en sais, un recul du nombre des dialectophones et on en veut comme preuve que la régression de l'édition allemande du quotidien *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*. On doit cependant souligner que sur cette rive gauche, sur cette rive française du Rhin, un sentiment d'appartenance, en quelque sorte autonome, à une espèce de germanisme diffus reste bien en place, et cela malgré un patriotisme français incontestable. La construction européenne nous rend ici un très grand service puisqu'elle évite de toute façon les conflits et les désastres qui pourraient naître de certaines contradictions locales de type ethnique. Je dirai pour conclure que les tentatives d'autonomie dans les années situées entre 1920 et 1930 étaient plutôt de type catholique ou droitier, alors qu'en 1968 elles viendront quelquefois semble-t-il de la gauche, possiblement extrême.

LORRAINE

En Lorraine, il y avait dans le long terme une majorité romanophone (aujourd'hui francophone) et une minorité allemande (« rancique ») qui se situait, pour sa part, sur la zone frontrière. La ville de Metz elle-même était

une ville incontestablement romanophone et française malgré l'interlude allemand fort important qui s'y est déroulé entre 1870 et 1914 (et aussi, mais l'époque était trop courte, entre 1940 et 1944). On pourrait dire encore en paraphrasant le duc de Saint-Simon : si la Lorraine avait des Alpes elle serait une Savoie : il s'agit là d'un pays qui, du seul fait de sa platitude frontalière, fut pour ainsi dire violé par toutes les armées du monde ou du moins de l'Europe, Suède incluse, qui lui passaient dessus. La Lorraine a été rattachée à la France sans grande difficulté pendant le xviii^e siècle au temps du roi Stanislas et à l'époque de la construction de ce qu'on appelle aujourd'hui la place Stanislas à Nancy.

20

En 1815, la France perd un petit morceau de la Lorraine, nommément la Sarre, et cela à cause de la stupidité de Napoléon qui était revenu sur le territoire national pendant cent jours, cent journées de trop. Si cela n'avait pas été le cas, on pourrait imaginer le Sarrois Oskar Lafontaine à la place de Lionel Jospin comme Premier ministre socialiste français en 1999.

Pour le reste, au xix^e siècle, l'appartenance de la Lorraine à la France ne sera pas mise en question, du moins jusqu'en 1870, puisque aussi bien par exemple la ville de Metz, très francophone, s'illustre vers 1850 par la présence dans ses murs d'une belle école régionale de peinture se rattachant à l'École française en général, comme c'était ainsi le cas lors des temps bien antérieurs de Georges de La Tour, et de Callot.

Le drame, ou plutôt la tragédie, se produit en 1871 : je veux parler de l'annexion bismarckienne ; cette annexion prend prétexte de la situation linguistique en région mosellane. Il s'agit du rattachement à l'Allemagne de la zone effectivement germanophone (ou parlant le « francique ») qui va de Thionville à Sarrebourg, et jusqu'à Bitch. Annexion aussi de Metz qui était, elle, francophone et qui va devenir germanophone de ce fait, pour près d'un demi-siècle. La Lorraine du Nord-Est, à partir de ce moment, est placée sous l'autorité du *Statthalter* de Strasbourg, et localement sous l'autorité du président allemand de Lorraine. Entre 1871 et 1914, cette prise de pouvoir s'opère quelque peu par la force, songez aux élections protestataires pendant les premiers temps du rattachement à l'Allemagne ; une telle prise de pouvoir provoque l'émigration d'une partie des francophones, en particulier de l'élite sociale qui se trouvait à Metz. En même temps, Metz, qui depuis 2 000 ans était pleinement ville romanophone et puis francophone, devient répétons-le germanophone du fait de l'émigration des Français, de l'immigration germanique, et de l'enseignement en allemand, avec maintien certes d'une minorité francophone. Ainsi semble prendre fin une histoire très française, engagée de loin par l'Empire romain, et qui paraît se terminer au temps de Napoléon III. En d'autres termes, avant les Romains, la Lorraine avait été naturellement celtique, comme le reste de la

Gaule ; puis latine ; puis francophone et partiellement germanique à partir des grandes invasions ; et enfin (quant à la Moselle) allemande de 1871 à 1918-19... et de 1940 à 1944.

La ville de Metz, au XIX^e siècle, était encore une cité de garnison française ; elle devenait, à partir de l'âge bismarckien et jusqu'au traité de Versailles, une cité de garnison allemande à laquelle tenait beaucoup l'État-Major de l'armée de ceux qui étaient devenus, pour près d'un demi-siècle, nos voisins orientaux d'outre-Vosges. Bien sûr on peut dire que la germanisation de la ville de Metz, à la fin du XIX^e siècle, n'était pas en soi plus criminelle que la francisation de la ville de Strasbourg depuis les dernières années du XVII^e ainsi qu'au XVIII^e et XIX^e siècles. Il n'y a pas de raison particulière de traiter l'histoire en spécialiste de la morale kantienne ou de l'éthique, même si parfois la chose finit par s'imposer, notamment en notre temps très amateur de moralisation.

À la militarisation forcée de la région lorraine annexée entre 1871 et 1914, va s'ajouter une nouvelle vague de germanisation supplémentaire de la zone mosellane entre 1871 et 1918, avant et pendant la première guerre mondiale. Sur la base de la présence militaire et industrielle du Reich, autrement dit de l'Empire allemand de Guillaume II, une industrie du fer s'installe en Moselle et crée une germanisation de deuxième origine à côté de celle qui s'imposait déjà depuis les invasions germaniques : germanisation Wilhelminienne, donc, sur le terrain des prolétaires et des cadres de l'industrie sidérurgique. L'irrédentisme allemand connaîtra un renforcement décisif du fait de cette germanisation secondaire et industrielle, qui est venu recouvrir sur le tard le calme substrat francique, variété du germanisme, lequel était pour sa part un legs très ancien des invasions teutoniques post-romaines. Cet irrédentisme allemand *bis* aura une espèce d'effet-*boomerang* entre les deux guerres mondiales quand la France, massivement, reviendra s'implanter dans la région de la Moselle. On songe en particulier au périodique pro-allemand *Die Heimat* qui paraissait assez régulièrement en Lorraine, précisément pendant cet entre-deux-guerres. Par contre, à partir de 1945, les habitants allemands de Metz repartiront dans leur pays d'origine ; ou, à tout le moins, vers leur pays de culture.

Par ailleurs, la région proprement voisine et proprement francophone de la Lorraine nancéienne (restée française après 1870) est en proie, inversement, à un vigoureux nationalisme français que Maurice Barrès va exalter dans son roman *Colette Baudoche*, héritier de la *Princesse de Clèves* et précurseur du *Silence de la Mer* ; Colette est, selon cette fiction, une fille héroïque et francophone de la ville de Metz ; pour des raisons patriotiques, elle refuse d'épouser un charmant et pédant professeur qui arrive directement depuis la Prusse jusqu'en Moselle. Et pourtant... même si les Français s'attristent à cette idée, on est bien obligé de reconnaître qu'au temps de Bismarck, plus encore de Guillaume II,

la germanicité d'ancienne et nouvelle origine en Lorraine, entre Metz et la frontière allemande et même à Metz, s'est renforcée considérablement. Les événements qui se déroulent dans cette région entre les deux guerres mondiales confirment rétrospectivement cette appréciation. En 1923, on note, dans le « nouveau » département français de la Moselle, certaines grèves de solidarité avec les mineurs de la Ruhr qui eux-mêmes tendent à résister à l'occupation française de 1926 (occupation un peu... « précoce », il aurait mieux valu occuper la Ruhr et l'Allemagne en 1935 quand Hitler procédait à la remilitarisation de la Rhénanie ; mais il y a des occasions qui sont perdues. Quoi qu'il en soit les paysans germanophones de Moselle s'inquiètent, dès les années vingt, au sujet de la déraisonnable offensive laïque et anti-catholique du Cartel des gauches, et ils manifestent quelques sympathies pour le manifeste du *Heimatbund* qui exige, pour les Lorrains de langue tudesque, le droit au pays, le droit au *Heimat*. Cependant, comme en Alsace, il faudra l'occupation par les nazis et les nombreux morts sur le front russe pour affaiblir l'irréductibilisme allemand qui avait été renforcé par contre, lors de périodes bien antérieures, par la politique de Bismarck et de Guillaume II. Dans la région mosellane, nous assistons aujourd'hui à un très fort processus de francisation, comparable à celui qui fleurit en Alsace, mais moins important historiquement puisque l'Alsace représente, au point de départ, un bloc de germanicité beaucoup plus considérable que ne l'était la Lorraine non-francophone. On peut dire que l'Alsace est centrale par rapport à l'« Alsace-Lorraine » ; tout comme dans les territoires franco-provençaux, la Savoie elle-même est centrale par rapport au Dauphiné.

Cette francisation en Lorraine du Nord, du Nord-Est et de l'Est est bien démontrée par le fait que l'édition allemande du *Républicain lorrain* qui répondait au titre bizarre de *France d'abord* a cessé d'exister depuis quelques années.

LES BASQUES

Parmi les minorités non-latines, se trouvent d'autre part les Basques dans l'angle sud-ouest de la nation française. En France, ils se répartissent sur trois régions le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule, toutes les trois situées à l'intérieur du département des Pyrénées atlantiques. Cela correspond, du côté français, à 230 000 personnes parmi lesquelles 100 000 environ parlent basque ; contre trois millions de Basques en Espagne, dont une grande partie (en Espagne du Nord, toujours) est bascophone ou à tout le moins comprenait un peu la langue basque. Ces Basques sont un reste du Néolithique, un reste glorieux du reste, qui démontre bien que l'homme de Cro-Magnon

pourrait facilement devenir, avec un peu d'éducation, le PDG d'une grande entreprise multinationale moderne, car chacun connaît l'extraordinaire vitalité économique du peuple basque... Des mots comme couteau et hache ont en basque une racine, une origine qui vient d'un mot ayant rapport avec la *Pierre* ; on ne saurait mieux évoquer l'âge de pierre, quelle soit taillée ou polie. Une partie de ces Basques fut latinisée par la présence romaine ; il s'agit alors des Gascons ou des Bascons ou Vascons ; ils restent fort importants dans le triangle qui se situe entre la Garonne, les Pyrénées et l'océan Atlantique. Le « reste », si l'on peut dire, forme une minorité dans l'extrême angle sud-ouest de la France et donc demeure basque à part entière. Ces populations basques ou du moins certains éléments armés ou militaires parmi elles, ont massacré au VIII^e siècle le comte Roland, héros de la chanson du même nom. Au Moyen Âge, ces mêmes populations formèrent, entre autres, le royaume de Navarre, du moins pour la portion aujourd'hui française d'icelui, et qui s'appelle en effet Basse-Navarre. Quant à l'autre petit pays bascophone du « Labourd », il fut rattaché à la France à partir de 1450. Ces Basques d'autrefois disposaient, dans une certaine mesure, d'une organisation régionale, ou du moins intra-régionale, un peu à la manière du monde helvétique ; les communautés, les coopératives basques s'arrondissaient, se formaient autour de la fabrication du fromage ; si l'on me permet un peu d'humour, disons que la confection d'énormes fromages engendre ou génère comme on dit maintenant des sentiments d'association collective ou collectiviste ; ils peuvent même mener à certaines formes de démocratie tant dans les Alpes du Nord que dans les Pyrénées de l'Ouest. Quoi qu'il en soit certaines communautés basques possédaient par ailleurs une organisation représentative qu'on appelait le *silviet* et qui avait peut-être rapport avec la *silva* ou forêt romaine. Il y avait en ce Pays Basque une ville importante : Bayonne, et les ports de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, étaient fort occupés à la pêche maritime ; au Moyen Âge, les Basques tuaient des baleines jusqu'au Spitzberg ; au XVI^e siècle, c'était la morue à Terre-Neuve ; et enfin la sardine au XVIII^e siècle. On note une modestie croissante des prises et peut-être cette transition, baleine-morue-sardine, est-elle symbolique d'un certain destin, parfois malheureux, du peuple basque. Les Basques ont conservé la signature génétique de leur identité, à savoir le groupe sanguin « O rhésus négatif ». Leurs voisins béarnais furent, je le répète, des ci-devant Basques mais latinisés dans l'intervalle. Lors d'une époque plus tardive, au temps de Jeanne d'Albret, pendant le XVI^e siècle, ces Béarnais furent convertis plus ou moins au calvinisme cependant que les Basques restaient catholiques, avec par ailleurs quelques traces de survivances païennes. Le premier monument littéraire basque, sur le versant français, c'est pourtant une bible protestante, la traduction des Livres saints en langue basque, bible d'orientation huguenote que Jeanne d'Albret avait confié

à un « scripteur » suffisamment polyglotte pour procéder à ce grand ouvrage. Quant à la partie espagnole du Pays Basque, elle a donné naissance, si l'on peut dire, avec Ignace de Loyola, à l'Ordre des jésuites. En revanche, la partie française de la bascophonie a-t-elle engendré avec Duvergier de Hauranne la croyance janséniste ? Hors de toute considération ethnique, on voit en l'occurrence dans les deux cas qu'il s'agit d'idéologies ou d'organisations soit jansénistes, soit jésuites, qui sont les « filles putatives » de la culture espagnole et de la culture française, respectivement. Quant au christianisme populaire basque, il n'était ni janséniste ni particulièrement jésuitique au Sud, mais bien davantage teinté, jusqu'à un certain point, de nuances héritées du paganisme de la préhistoire, ou du moins de la protohistoire régionale. C'est en tout cas sur le versant nord-ouest des Pyrénées qu'au début du XVII^e siècle s'est déroulé l'illustre chasse aux sorcières, quelque peu sadique, sous les auspices du juge Pierre de Lancre, originaire lui de Bordeaux et qui n'avait rien à voir, ethniquement parlant, avec les sorcières basques qu'il condamnait de la sorte. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les Basques conservent, un peu comme les Suisses, leurs institutions – je le disais tout à l'heure – plus ou moins démocratiques et surtout leur assemblée du *Biltzar* qui, à certains égards, pouvait préfigurer nos États généraux puisque la noblesse n'y était pas représentée et qu'il s'agissait essentiellement d'une réunion des membres du Tiers État, bien avant 1789. Enfin, ne laissons pas trop libre cours au démon des origines

Le royaume basque de Basse-Navarre fut rattaché directement à la France au temps d'Henri IV, d'où est venue l'expression bien connue royaume de France et de Navarre. Mais cela n'a pas changé grand-chose au destin des Basques, et cela n'a signifié à coup sûr aucun renforcement du royaume en question (du royaume de Navarre) mais pour l'essentiel un début d'intégration de sa part au royaume de France ; la chaloupe s'amarrait de plus en plus étroitement au grand navire.

Qu'en est-il du problème basque dans la France actuelle ? Je pense, pour dire les choses simplement, que de grandes différences existent entre le Pays Basque espagnol où l'influence de l'organisation terroriste ETA, et à plus forte raison celle des organisations nationalistes en général, demeure très fortes malgré les crises actuelles que connaît en effet l'ETA. Rappelons, pour en rester à ces organisations nationalistes-espagnoles, y compris celles qui ne sont point terroristes, qu'elles recueillent facilement jusqu'à 60 ou 65 % des voix des électeurs lors des élections libres et démocratiques qui se déroulent ainsi dans la partie espagnole de la basquitude. Par contre, les nationalistes basques, dans le Pays Basque français ne recueillent guère que 5 à 10 % des voix des votants. Ces différences entre le Sud ibérique et le Nord français ont vraisemblablement leurs origines dans les processus historiques tels qu'ils se sont déroulés, différemment

du reste, des deux côtés des Pyrénées. Les Basques d'Espagne ont participé aux guerres civiles de 1833 et 1872, dites guerres carlistes contre le gouvernement central de Madrid. Au cours d'époques plus récentes, ils combattirent contre Franco et à nouveau contre le centralisme madrilène. Les Basques français, par contre, ont eu leur juste part semble-t-il des avantages et des inconvénients qu'apportait la citoyenneté française. Est-ce donc une raison, avantageuse en effet, pour laquelle le terrorisme indigène de la franco-basquitude, plus ou moins manipulé par l'ETA sud-pyrénéenne, n'est pas d'une grande importance en dépit des activités fébriles de l'organisation terroriste franco-basque *Iparratarak*. Par ailleurs, les efforts légitimes faits pour maintenir la culture basque, et notamment la langue (qui est capitale) se manifestent surtout par la fondation d'écoles, et je pense que ce mouvement n'est pas dénué d'importance en effet, mais n'a pas de résultats historiques extraordinaires.

BRETAGNE

Prenons maintenant une autre minorité non-latine : celle des Bretons. Quand donc commence l'histoire de la Bretagne ? Disons entre 460 et 570 ap. J.-C. ; naturellement il y avait des populations celtiques en Armorique actuelle avant les Romains, mais l'événement essentiel demeure l'immigration des Celtes venus du pays de Galles et de Cornouaille. Ils sont arrivés disons vers 500 apr. J.-C. sur leurs petits bateaux. Les champs de menhirs de Carnac, par contre, n'ont rien de breton ; ils sont antérieurs au premier millénaire avant le Christ, et sont peut-être celtiques, tout est toujours possible ; mais ils n'émanaient sûrement pas de Bretons au sens actuel de cette expression. Les Bretons qui prirent la direction de notre péninsule vers 500 apr. J.-C. ont-ils été repoussés hors des Îles Britanniques par les Écossais descendants vers le sud ou plus vraisemblablement par les Anglo-Saxons ? Je me garderai bien de me prononcer sur cette question délicate. Quoi qu'il en soit leur arrivée a divisé la Bretagne en deux blocs : le bloc celtophone à l'Ouest ; et le bloc francophone (ou romanophone, au départ) plus à l'Est, dans la région de Rennes. À partir des IX^e et X^e siècles, quelques chefs de tribus péninsulaires paraissent avoir pensé à une certaine unité de la Bretagne ; parmi eux, on citera Nominoé qui, au temps des Carolingiens, procédait à des tentatives d'unification de ce genre et qui sera, un jour, avec exagération, l'un des grands « chéris » des nationalistes bretons. Puis au X^e siècle, on eut Alain, « roi des Bretons par la grâce de Dieu », un titre qu'il ne faudrait pas prendre trop au sérieux. À partir de l'an mil après le Christ, l'heure de la France paraît venir en Bretagne, en cette même péninsule où l'heure de la Gaule avait sonné bien auparavant. Vraisemblablement le catholicisme armoricain aux X^e et XI^e siècles de notre ère avait été fortement

endommagé par les invasions normandes. Il sera donc rebâti par des prêtres français au XIII^e siècle notamment, grâce en particulier au grand saint breton Yves qui fut formé à l'Université de Paris. À partir de 1324, la Bretagne s'oriente tout à fait vers la France. Le duc de Bretagne rend hommage au roi français et s'embarque avec lui pour la Croisade ; naturellement la personnalité bretonne reste bien conservée ; l'économie est forte ; ce sont des Bretons qui charrient sur leurs barques le vin de Bordeaux vers l'Angleterre puisqu'aussi bien au début du XIV^e siècle 800 000 hectolitres partaient chaque année de l'embouchure de Gironde vers la « buveuse Albion », cette concurrence bordelaise ayant du reste abouti à détruire le vignoble britannique qui végétait depuis quelques siècles sur les côtes méridionales de l'Angleterre. La Bretagne, d'autre part, en cette période du beau Moyen Âge et de la fin du Moyen Âge, exporte des toiles qui, selon l'expression célèbre, donnent des voiles aux navires, des chemises aux vivants et des linceuls aux morts. Les travaux de M. Le Braz nous parlent aussi de l'importance du culte des morts en Armorique. En ce qui concerne la langue bretonne (celtique), elle était pleinement vivante au Moyen Âge, dans l'Ouest du pays, en une époque où n'existait aucun réseau d'écoles francophones, et sans doute assez peu d'écoles en général ; c'était peut-être déplorable à divers points de vue, mais cela convenait tout à fait au maintien du ou des dialectes. Disons pour simplifier les choses qu'il n'y avait pas vraiment de réseau scolaire ou de système scolaire, qui fut largement développé dans la Bretagne de cette époque.

Aux XIV^e et XV^e siècles par contre la France sera très affaiblie par la guerre de Cent Ans ; et, du coup, brusquement, les possibilités d'indépendance apparaissent pour la Bretagne. Elles ne sont pas durables, au-delà d'un siècle ou deux, dans la mesure où la remontée de la puissance française, après 1450, rend les vellétés d'indépendance dans la péninsule occidentale beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre. C'est ici que s'impose l'étonnante personnalité d'Anne de Bretagne, la duchesse en sabots, épouse successive de Charles VIII et de Louis XII. Bon gré mal gré, Anne préside à une espèce de réannexion par la France. C'est une réannexion ou plus exactement une annexion au second degré ; processus qui respecte du reste l'originalité péninsulaire ; processus qui devient d'autre part « définitif » à partir de l'année 1532. Beaucoup plus tard, la Révolution française sera vouée à détruire l'autonomie des régions et des provinces ; le nationalisme ou du moins le régionalisme breton représentera une réaction tardive à ces phénomènes révolutionnaires et post-révolutionnaires.

De 1898 à 1914 en effet, on en vient à la création d'une « fédération bretonne », d'un collège des druides et des bardes, d'un parti national de Bretagne, et d'une union qui prend le nom de *Bruyère bleue* fleur symbolique de l'entité bretonne. À l'époque qui se situe entre les deux guerres mondiales, les choses deviennent

plus corsées, disons qu'elles se radicalisent. Un parti autonomiste breton est fondé ; il reçoit le soutien de divers cercles catholiques. Cela coïncide avec certaines tentatives analogues en Flandre, et en Lorraine où l'on voit naître un journal, je le répète, entre les deux guerres également, qui s'intitule *Die Heimat*. Au cours des années situées entre 1930 et 1940, on retrouve en Bretagne le phénomène que nous avons signalé en Flandre à propos de l'abbé Gantois, mais avec des conséquences finalement plus graves : pour en venir aux années de plomb, disons 1940-1944, en Bretagne, du moins chez ceux qui prétendent plus ou moins authentiquement parler en son nom, on va virer de la comédie (ou du simple drame, voire *dream*) à la tragédie. Il y avait eu antérieurement un attentat sans grande importance contre un monument qui représentait, entre autres personnages, la duchesse Anne ; ce n'était qu'une petite bombe qui n'avait rien de commun avec les fortes bombes très dangereuses que manipulent nos terroristes actuels. Mais, beaucoup plus important, va être le fait que les chefs du mouvement d'émancipation bretonne ou qui se prétend tel, l'*Emsav* (ces chefs s'appelant par exemple Debeauvais, Mordrel et Fouéré) eurent tendance à sympathiser avec certains aspects du national-socialisme. Car qui dit celtique, pensaient ces braves gens, veut dire aussi Aryen, indo-européen si l'on veut ; voire (d'une certaine façon) germanique ; du moins était-ce l'interprétation assez sottise qu'on avait pu donner *in situ* et *in petto* des grandes idées de Dumézil. Naturellement en Bretagne, on était également inspiré par l'Irlande ; et fort heureusement l'Irlande, elle, n'était pas occupée par les nazis.

Quoi qu'il en soit, après la défaite de 1940, les Allemands et plus particulièrement les nazis, encore eux, ont tantôt soutenu le nationalisme breton, avec sa croyance un peu sottise en effet dans l'aryanisme ; mais à d'autres moments les autorités d'occupation germaniques ont laissé tomber les nationalistes péninsulaires dans la mesure où elles ne souhaitaient pas se brouiller avec les dirigeants de Vichy ; attitude ambivalente, de la part des nazis par conséquent.

Lors de la Libération, les choses se sont très mal passées en Bretagne ; on s'est tiré dessus des deux côtés après que l'armée U.S. de Patton, ayant dépassé les bornes du Cotentin, a très rapidement provoqué la libération de la Normandie et de l'Armorique. Certains règlements de compte eurent lieu entre Bretons ; quelques-uns des *leaders* du nationalisme régional, et qui plus est, diverses personnes tout à fait innocentes furent victimes de commandos de fusillade souvent pseudo-résistants... Les survivants purent émigrer en Irlande et ailleurs... Le nationalisme breton, ainsi traumatisé, a disparu plus ou moins de la « circulation » entre 1944 et 1968. À sa place se sont installés, après la seconde guerre mondiale, de simples comités pour l'expansion économique régionale, tels que par exemple le célèbre CELIB qui tenait tant au cœur du président Pleven. Là-dessus est venue, en contraste, après 1968, une vague

nationaliste de recherche d'identité et d'autonomisme ; mais cette fois avec des orientations de gauche et d'extrême gauche ; elle s'est concrétisée dans l'UDB (Union démocratique bretonne) et dans le FLB qui, de son côté, n'a pas craint de se proclamer responsable d'un certain nombre d'explosions de bombes, éventuellement puissantes, notamment au château de Versailles. Cela dit, les résultats électoraux des nationalistes bretons sont restés généralement faibles ; la plupart du temps en dessous de la fameuse barre des 5 %, sinon des 10 %, c'est un phénomène assez canonique parmi les nationalités périphériques, Corse exceptée. Et encore ! Le développement ultérieur de la Bretagne s'est surtout manifesté, depuis 30 ou 40 ans, dans le cadre d'une expansion économique très remarquable, notamment quant à l'agriculture ; et puis il y eut fondation d'écoles linguistiques bretonnes. Enfin de remarquables ouvrages d'histoire régionale ont vu le jour, qui purent ainsi consolider l'identité péninsulaire. Et maintenant...

28

...LES MINORITÉS LATINES

Les franco-provençaux

Venons-en maintenant, au cas des minorités, non plus « non latines », mais cette fois latines. Je voudrais d'abord parler des franco-provençaux qui ne sont pas très connus et que l'on ne doit confondre ni avec les Occitans en général ni avec les Provençaux en particulier. Leur région (franco-provençale) correspond *grosso modo* à ce qu'on pourrait appeler le Centre-Est de la France, autrement dit « Rhône-Alpes » : région du Dauphiné (Grenoble), de Savoie (Annecy, Chambéry et le Mont Blanc) ; aire de la ville de Lyon aussi, déjà francisée depuis longtemps ; aire de Saint-Étienne où l'on a découvert dès le XIII^e siècle les premières mines de charbon françaises ou peu s'en fallait ; la région de Vienne aussi où les Gaulois substituèrent d'ancienneté le tonneau à l'amphore ; enfin, en dehors même de nos frontières, la Suisse romande avec Lausanne et Genève, celle-ci étant comme chacun sait « la Mecque » (pour ainsi dire) du calvinisme.

Que sont donc ces dialectes franco-provençaux qui de Romans jusqu'à Pontarlier et à Saint-Étienne et jusqu'aux vallées suisses (la partie romanophone du Valais) sont ou, du moins, furent assez largement parlés ? Au début, il y avait le latin des légionnaires, ou bien le latin des colons romains ; mais un latin qui était influencé sans doute par le rayonnement central de la ville de Lyon laquelle fut, comme chacun sait, la capitale des Gaules au temps de l'Empire romain et même un peu plus tard. Ces dialectes, d'autre part, ne furent pas adultérés par l'invasion des hordes franques de Clovis qui sont restées bornées en gros à des

régions « francocentriques » situées plus au nord ; elles contribuèrent, dans ces zones septentrionales, à former la langue française actuelle qui, comme chacun sait, est une sorte de sabir ou de créole un mélange de latin de cuisine et de mots germaniques.

Largement après l'an mil, l'influence française est quand même survenue dans les régions franco-provençales à la suite de diverses annexions de territoires proches. Ce processus s'est prolongé pendant les sept ou huit siècles qui précèdent la scolarisation en français ; dans de telles conditions cette influence francophonique a transformé les dialectes franco-provençaux ; leur vocabulaire s'est enrichi, dès lors, de mots français de plus en plus nombreux, plus nombreux en tout cas que ce n'était le cas en Provence et en Languedoc. Les dialectes franco-provençaux, ainsi formés, ont cependant un problème, dans la mesure où ils ne jouissent pas d'une popularité comparable à celle de la langue provençale ni de l'occitanisme en général. Leur difficulté, en d'autres termes, c'est qu'entre Jura et Vercors, entre le lac de Genève et la région stéphanoise, il n'y eut pas de grands écrivains « dialectaux » comparables à ce que fut Luther, par exemple, en Allemagne ; ou Frédéric Mistral en Provence. Il n'y eut rien de semblable, du moins quant aux dialectes, en Dauphiné, Savoie, ni dans la région de Lyon. De ce fait, les dialectes franco-provençaux ont eu peu de « défense » et ils eurent tendance à disparaître. Par ailleurs, dans le cadre restreint de cet exposé, il n'est même pas possible de suivre leur destinée dans chacune des provinces mises en cause puisqu'existe pour le moins une demi-douzaine (de ces provinces) : Savoie, Dauphiné, Bugey, Suisse romande (qui certes n'appartient pas à la France), région lyonnaise et stéphanoise, etc.

Faute de place, je dirai donc seulement deux mots sur la Savoie : celle-ci est devenue française depuis 1860 sur la base d'une politique de troc : Cavour voulait réaliser l'unité italienne ; Napoléon III souhaitait pour sa part une compensation territoriale ; on lui a donc donné la Savoie afin que cet empereur soutienne l'unité italienne, laquelle s'opérait sous l'égide du Piémont. La chose pouvait fort bien se justifier : certes, la Savoie s'exprimait en franco-provençal ; mais les élites savoyardes elles-mêmes parlaient depuis longtemps la langue française et celle-ci avait produit, sur place, de grands écrivains comme Joseph de Maistre. Un référendum en faveur de la France fut organisé en 1860 ; il fut parfois un peu « préfabriqué » par le pouvoir français, mais malgré cela on peut considérer ce « plébiscite » comme relativement honnête. En Haute-Savoie on a voté en 1860 pour « oui et zone » ce qui signifiait « oui... et zone de libre-échange avec la Suisse ». L'un des thèmes du nationalisme savoyard d'aujourd'hui c'est que le point spécifique concernant justement la zone n'a pas été respecté, ni mis en œuvre. En fait, les relations savoyardes avec la Suisse ne furent pas réglées, disent ces nationalistes, conformément aux résultats du

référendum. Quoi qu'il en soit, dès le rattachement de la Savoie à la France, Napoléon III, selon notre bonne vieille tradition nationale, divisa aussitôt la région en deux départements : Haute-Savoie et Savoie, ce qui aboutissait à détruire l'unité organique du pays. Les phénomènes d'intégration, pour leur part, vont se dérouler dans de bonnes conditions. Il est vrai que pendant la seconde guerre mondiale, les Italiens ont occupé la Savoie pendant deux ans, mais d'une manière qui ne fut pas trop désagréable, de sorte que les indigènes n'ont pas pris cette occupation excessivement au sérieux ; ce qui n'est certainement pas, du reste, une excuse pour le fameux « coup de poignard dans le dos » de la belle saison mussolinienne, en 1940, à l'encontre de notre malheureux pays, je veux dire la France. Aussi bien, en Savoie toujours, indépendamment de l'Italie, la tragédie provoquée par les nazis aura-t-elle pris place bien davantage dans les années 1943-1944 à l'occasion des combats menés par la Résistance dans les Alpes contre l'Allemagne, c'est-à-dire après l'occupation italienne. De nombreuses victimes sont alors recensées parmi les maquisards : ils sont les cibles, comme on disait alors, de la barbarie allemande ou plus exactement de la barbarie nazie.

En ce qui concerne maintenant l'économie savoyarde, on peut dire qu'elle a connu de puissants développements grâce à la production de l'électricité, grâce aussi aux entreprises annexes à celle-ci ; grâce enfin au tourisme. Certaines recherches tendent en effet à montrer que la région Rhône-Alpes qui correspond, en termes linguistiques, à l'aire essentielle des parlers franco-provençaux, fut pendant bien des décennies, après la seconde guerre mondiale, l'une des régions de France où le bien-être était le plus prononcé, par comparaison avec des départements défavorisés tels que la Seine-Saint-Denis aux portes de notre capitale, et quelques autres.

La Savoie traditionaliste et paysanne s'orientait plutôt vers la Gauche au temps de la III^e République, cette orientation vers la gauche se caractérisant par l'élection régulière d'un député au nom hors du commun, *César Constantin Empereur*, triple nom chrétien, impérial et païen ; ce personnage étant en fait un républicain bon teint. Par la suite la Savoie s'est urbanisée et paradoxalement s'est orientée davantage vers la droite ; ne cherchons pas trop à comprendre ! Aujourd'hui il y a bien un petit mouvement nationaliste en Savoie qui se place sous l'étiquette de l'adjectif « savoisien ». Je ne pense pas, mais peut-on prévoir l'avenir, que ce mouvement « savoisien » dépasse nécessairement les 10 % de voix aux élections législatives, et autres.

Les pays d'Oc

Les pays d'oc : quelle énorme superficie ! Cela inclut le Languedoc, la Provence, l'ensemble du Sud-Ouest à l'exception des Basques, et aussi l'Auvergne, le

Limousin où il y eut, comme chacun sait, quelques bons troubadours. Au total, une trentaine de départements sur quatre-vingt-dix. Les origines de cette particularité d'oc, à défaut d'un vrai particularisme, sont fort anciennes : l'agriculture, aux temps néolithiques, y était venue de la Méditerranée et s'était implantée dans les régions méditerranéennes, actuellement occitanes, avec quinze siècles d'avance sur l'agriculture septentrionale (des pays nord-français). Celle-ci était originaire du Moyen-Orient elle aussi, mais en passant par les zones danubiennes. La romanisation, pour sa part, créera ensuite la province « narbonnaise » où l'on parlera un latin très pur, qui est à l'origine du beau langage provençal.

Territorialement, la zone des pays d'oc a joué un rôle dirigeant en Gaule, au temps de la province romaine narbonnaise. Ensuite ces zones occitanes se sont séparées du Nord de la Gaule au temps de l'Antiquité très tardive et du Haut-Moyen Âge puis elles seront rattachées de nouveau au royaume de France à partir du XIII^e siècle. Conséquence de la cruelle guerre des Albigeois ! Celle-ci avait conduit à l'annexion du Languedoc ; l'Auvergne elle-même fut rattachée lors des XII^e et XIII^e siècles ; un épisode auvergnat auquel on donnera aujourd'hui trop peu d'importance. Le Bordelais rejoignit l'ensemble national à partir de 1450, dès le milieu du XV^e siècle, après que les Anglais eurent été expulsés du continent, étant notamment boutés hors de la région girondine. La Provence fut rattachée en 1481 de façon tout à fait pacifique après la mort du bon roi René ; la ville d'Avignon enfin, en dernier lieu, sera incorporée à l'ensemble national, bientôt républicain, au temps de la Révolution française.

Quels sont, là aussi, dans le cadre bref de cet exposé, les faits importants qu'il conviendrait d'évoquer à propos de l'Occitanie actuelle ? On me permettra d'utiliser la métaphore des quatre piliers ou des quatre cavaliers de l'Occitanie.

Et d'abord la floraison et la persistance d'une *gauche* « occitane » qui a occupé pendant longtemps une position hégémonique et qui a par exemple assuré la victoire électorale de François Mitterrand en 1981. En second lieu, la vitalité du *régionalisme* tel qu'il s'est incarné dans l'œuvre de Mistral grâce au très beau poème de *Mireille*. Un régionalisme provençal qui, dans ses débuts mistraliens, était catholique et même royaliste. On trouve encore des traces de cette tendance dans l'œuvre de Charles Maurras. Aujourd'hui, le mouvement occitanophile incline bien davantage vers la gauche ; celle-ci illustrée voici peu par des organisations comme « Lutte occitane ». En fonction de ces orientations diverses, on aura même deux orthographes différentes de la langue occitane une orthographe de droite, inspirée de Mistral, du côté provençal et une orthographe de gauche, tirée des ouvrages d'Alibert, sur la rive occidentale du Rhône, en Languedoc. Il y avait même, selon certains, une ultime orthographe, d'extrême gauche ; mais de celle-ci on a fort peu parlé !

Le *troisième* pilier de l'occitanisme, après la *gauche* et le régionalisme d'origine « mistralienne », ce serait... la *droite* qui pendant longtemps s'est retirée dans les régions montagneuses des départements catholiques de Lozère et d'Aveyron. Par la suite, cette droite a fait un retour « triomphal » (?) sur le littoral méditerranéen de l'Occitanie grâce au mouvement d'extrême droite intitulé *Front national* que dirige Jean-Marie Le Pen. Il y a là évidemment tout le problème d'un contact de civilisations, comme aurait dit mon maître Braudel, entre le monde provençal et chrétien d'une part, et l'islam maghrébin d'autre part. C'est du moins l'un des faits essentiels car il y en a bien d'autres en ce qui concerne le développement du *Front national*... Exactement comme en Alsace, on est ici confronté à des phénomènes d'intégration difficiles qui peuvent parfois donner lieu à des développements pervers et l'on arrive à ce résultat assez paradoxal que les régions originellement à vocation parfois autonomiste comme l'Alsace, le Languedoc et la Provence, que ces régions tout à coup, pour une partie de leurs habitants, se mettent à se comporter de façon plus nationaliste et plus « française » que ce n'est le cas par exemple dans la vieille région franco-centrique du Bassin parisien. Tricolorisme méridional, ou alsacien, quand tu nous tiens !

Enfin le *quatrième* pilier ou le quatrième cavalier de l'Occitanie : c'est l'expansion économique du *Sun belt*, comme on dirait en anglais ; un climat ensoleillé attirant les touristes allemands et scandinaves qui aiment se bronzer au soleil ; attirant aussi de nombreux retraités, ce qui a provoqué pendant quelques temps les protestations de certains nationalistes méridionaux ; ils refusaient que le Languedoc devienne ce qu'ils appelaient, en termes peu élégants, mais humoristiques, le « bronze-cul » de l'Europe. Disons, à ce qu'il me semble, que le régionalisme occitan a connu son apogée récente dans les années soixante-dix de notre *xx^e* siècle. Il me semble que, sans du tout disparaître, il est ou serait maintenant plutôt sur le déclin, en l'an 2000.

Les Corses

Je voudrais dire encore quelques mots à propos des Corses. En 1768-1769, c'était jusqu'à un certain point, la fin de l'ère de Paoli, bien qu'il y ait eu des résurgences sous la Révolution française. Paoli était le grand *leader* du mouvement d'indépendance au temps du pouvoir génois. Là-dessus s'est ensuivi Bonaparte, du moins à titre d'illustration de son île ; un Bonaparte qui pourtant s'est révélé, au fur et à mesure que s'écoulait la durée de sa vie, assez peu intéressé par la Corse, étant donnée l'ampleur de ses propres destinées européennes. Son neveu Napoléon III s'est davantage intéressé à l'Île ; il a même commencé à embaucher des employés, des fonctionnaires d'origine insulaire... à destination du continent, ce qui ne sera pas sans conséquences jusqu'à nos jours. Pendant toute l'époque coloniale, quand la France était puissamment dotée de territoires

en Afrique et même en Asie, d'innombrables Corses participaient à cette diaspora bureaucratique ; ils devinrent ainsi, pour le compte de la France, bons gardiens de prisons, militaires, policiers. L'incontestable promotion sociale qui fut la leur, de ce fait, permettra à leur descendance, à la deuxième ou troisième génération, de parvenir à des postes beaucoup plus importants dans l'administration, dans la classe moyenne, et même dans les affaires. Et puis il faudrait noter, mais sans insister (pour n'offenser personne) le problème, *horresco referens*, de la participation de certains Corses aux milieux du banditisme et du proxénétisme. Cela dit, cette île était entièrement montagneuse à l'exception de la plaine orientale, et par conséquent le déclin relatif de la population, l'émigration des élites, et l'extension d'un tourisme balnéaire qui amenait avec lui une architecture assez laide, ont créé des éléments d'insécurité « terroristique » ; ceux-ci ont remis en question partiellement l'intégration corse dans l'ensemble français, telle qu'on l'avait connue précédemment pleine et entière, avant, pendant et juste après la seconde guerre mondiale. Disons en quelque sorte, pour emprunter une expression très employée en Corse, que la continuité territoriale (par-dessus la mer Méditerranée) sera menacée, après 1970.

En 1975, les démonstrations d'Aléria ont abouti à la mort de deux et plus tard trois de ces policiers français qu'on appelle des CRS. Les organisations nationalistes se sont regroupées ; quelques groupes extrémistes issus parfois du mouvement étudiant ou enseignant les ont rejointes. Certes, on peut considérer que jusqu'à il y a encore quelques années, une majorité silencieuse se prononçait, sans oser le dire trop fortement, en faveur de la France, cependant qu'une minorité très « vocale », extrêmement bruyante, s'écriait : les Français dehors ; c'était le fameux slogan IFF (*I Francesi Fora*). Épuration ethnique...

Aujourd'hui les choses se développent-elles d'une façon un peu moins défavorable à la nation française ? Les nationalistes Corses, en tout cas, dépassent assez régulièrement, de nos jours, le niveau fatidique des 10 % de voix et même davantage. On est fort éloigné, en 1998, de ces années trente où le « serment de Bastia » réaffirmait, contre une minorité pro-mussolinienne, l'attachement des insulaires à notre « grande Nation » continentale. On peut considérer que du fait du FLNC et de ses différentes variantes, dont certaines portent le nom assez bizarre de « Canal historique » (que viennent faire les historiens là-dedans ?), on peut considérer, disais-je, que depuis les origines de cette phase terroriste, vieille de plus de vingt ans, jusqu'à l'an 2000, environ 10 000 explosions de bombes ont eu lieu ou auront lieu (peut-être) en Corse. Ici, nous nous trouvons devant un problème qui n'est pas encore résolu, bien que je ne sois personnellement pas trop pessimiste (?) quant aux développements ultérieurs de la situation dans l'île.

VENONS-EN MAINTENANT À QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1) la chronologie des rattachements des diverses régions, est si je puis dire *double, grosso modo*, à partir du XIII^e siècle, les régions d'oc se rattachent aux régions d'oïl, en tout cas ce processus est largement entamé, en tant que conséquence imprévue de la Croisade contre les Albigeois. Dans le cas des pays occitans, du XIII^e au XVIII^e siècle, il s'agit de la principale région périphérique linguistique ; du plus gros morceau en quelque sorte de la synthèse française, en dehors de la zone d'oïl (dominante) proprement dite. Les petites minorités par contre, que j'ai précédemment évoquées, et qui de par leur importance moindre sont assez aisément digestibles pour l'ensemble français, subissent les processus de rattachement entre deux dates essentielles : disons d'abord que la chose peut commencer vers 1450, première francisation encore très partielle des Pays Basques, et en 1766-1769, rattachement de la Lorraine et de la Corse. Dans l'intervalle, on peut signaler le rattachement de la Bretagne au XVI^e siècle, de l'Alsace, de la Flandre et du Roussillon au XVII^e siècle. Enfin, en 1860, aura lieu le rattachement de la Savoie.

34

2) L'installation de la France dans ces diverses régions s'est déroulée, euphémisme, de façon souvent assez rude ; ce fut par exemple le cas pour l'Alsace, la Bretagne, le Roussillon, la Corse et certaines régions du Midi, surtout le Languedoc, mais non pas la Provence. Les troupes françaises ne se livraient pas toujours à des atrocités contre les indigènes, mais il suffisait qu'une armée vienne du Nord du royaume jusque vers les régions dont on souhaitait le rattachement ; il suffisait que cette armée se déplace pour que certaines violences soient infligées éventuellement aux habitants des régions traversées ou convoitées. Remarquons qu'il y a cependant des exceptions ; ainsi le Pays Basque qui, *grosso modo*, a été rattaché entre 1450 et 1620, n'a pas connu (de ce fait) de phénomènes de violences ni d'atrocités particulières. Est-ce l'une des raisons pour le relatif pacifisme des relations franco-basques au Nord des Pyrénées, par contraste avec ce qui se passe du côté de l'Espagne entre disons les Basques et les Castellans ?

3) Malgré les violences précitées, avec l'exception basque, les sujets ou habitants (fussent-ils violentés au départ) de telle ou telle zone périphérique, ont fini par se résigner au rattachement ou même ils ont été jusqu'à accepter ou à approuver ce rattachement sur un mode tantôt passif et tantôt actif. Doit-on simplement, je le répète, parler de résignation ? Ou bien d'une adhésion de fait ? Ou d'un lien véritablement effectif et affectif procédant de la bonne volonté, du sentiment, voire d'une passion en effet affectueuse vis-à-vis de l'ensemble français ? On peut dans tous les cas constater un rapprochement plus ou moins existentiel entre Région et Nation ; rapprochement qui annonce une intégration future et pacifique à l'ensemble « hexagonal ». Aussi bien, même si ce souvenir pour

beaucoup de Français est douloureux, on pourrait évoquer à ce propos l'Alsace des années 1910-1913 ; cette province s'était accommodée finalement grâce à l'octroi d'une espèce d'autonomie interne, de l'idée d'une regermanisation. Ce qui valait pour l'Allemagne pourrait après tout avoir eu valeur d'exemple également pour la France à propos d'autres régions.

4) Et néanmoins pendant d'assez longues périodes de temps, il y eut des résistances, et cela même après des siècles de vie commune entre le centre et la périphérie. Les révoltes se rencontrent en effet beaucoup plus fréquentes dans les zones périphériques, que ce n'est le cas parmi les provinces « centrales » depuis longtemps françaises ou disons francisées, telles que l'Île-de-France, la Picardie ou la Champagne. Ces résistances en forme de contestations ne se branchent pas nécessairement sur une volition d'indépendance ou d'autonomie. Elles prennent plutôt la forme classique d'un refus de l'impôt, surtout quand il s'agit de la gabelle du sel, fort peu aimée des populations ; c'est le cas à Bordeaux notamment, en 1548 ; en Bretagne vers 1675 ; dans le Pays Basque, et en Roussillon au XVII^e siècle, etc. Dans certains cas, les rébellions vont si loin qu'elles peuvent définir un particularisme régional ; je pense par exemple à la révolte dirigée par Montmorency en Languedoc au cours de l'année 1632, et pourtant Montmorency venait d'une grande famille septentrionale. Je mentionnerai aussi les petites révoltes basques en faveur de l'assemblée locale du Biltzar au temps de Louis XIV.

5) Quels que soient ces épiphénomènes, on doit cependant constater que le rattachement, d'une façon générale, a rempli sa mission. La même remarque vaudrait du reste, sans aucun doute, pour d'autres grands pays européens depuis la Russie jusqu'à l'Espagne en passant par l'Allemagne, l'Italie ; et même l'Angleterre, compte tenu bien sûr de la spécificité du problème irlandais. Néanmoins, dans cet ensemble européen, les réalisations françaises apparaissent parmi les plus remarquables tant à cause de l'économie des moyens que de l'élégance et de la durée des résultats. Une série de circonstances historiques ont conduit à ce résultat qui est aussi, somme toute, une réussite. Depuis le XIII^e siècle, rattachement du Languedoc, jusqu'au XVIII^e, début d'intégration de la Lorraine et de la Corse, la loyauté au roi avait représenté le mode de liaison le plus général. Cette loyauté, cette liaison, assurait sur la base d'un lien de fidélité encore à demi-féodal, le rapport entre le centre et la périphérie. En outre ce mode d'unification laissait subsister, dans les princes éloignées, un certain nombre de structures, notamment sous la forme d'assemblées régionales des Trois Ordres, sur lesquelles l'historien américain Russel Major a beaucoup insisté. La vieille image du monarque comme seigneur justicier conservait toute sa force, même pour ces parties de la population qui étaient géographiquement fort éloignées de Paris (éloignées aussi du Val de Loire) où se trouvaient les principaux foyers

du centralisme. Puis, lorsque cette loyauté dynastique commence à s'affaiblir, la Révolution française prendra le relais et donnera une nouvelle force au centralisme intégrateur.

36

Je voudrais envisager cette Révolution sur le mode « allongé » que proposait François Furet et la considérer comme un gigantesque bouleversement qui prend place entre 1789 et les années 1880, jusqu'à ce que la III^e République consacre enfin, de façon définitive, les transformations révolutionnaires intervenues au sein de notre peuple ; jusqu'à ce qu'on atteigne au bout du compte aux domaines de l'irréversible, semble-t-il. Le XIX^e siècle c'est l'époque où les régions périphériques sont très largement soumises au centre par l'intermédiaire des préfets, avec en contrepartie bien sûr la participation à la décision démocratique ; participation et décision qui se sont peu à peu imposées disons après 1877 ou 1880. Les hommes, et nettement plus tard les femmes de la périphérie ont obtenu (comme les autres citoyens) les droits civiques, le droit d'élection, la franchise électorale, l'accès aux écoles primaires ; et puis, par la suite, l'accès aux niveaux supérieurs de l'enseignement. Cet enseignement laïc, gratuit et obligatoire qui sera l'une des fiertés de la République... ! Les processus d'échanges se sont instaurés ; on a enlevé aux minorités leur langage ou leur dialecte ; et cela « en échange » (si l'on peut dire) de la citoyenneté comme de l'identité française complète avec ses avantages qui ne paraissent pas devoir être discutés ou discutables ; parmi les « avantages », citons la participation à la souveraineté grâce au droit de vote et à la liberté de vote ; l'accès aux lumières de l'enseignement et aux carrières de la promotion sociale ; celle-ci conditionnée à son tour par les bienfaits de l'éducation primaire, voire secondaire ou supérieure. Est-ce que l'un la perte de la langue, a été compensé par *l'autre*, l'accès à ces divers avantages « nationaux » ? À chacun d'en juger. Mais une chose est sûre : bien des hommes ou femmes des minorités de la périphérie, qu'il s'agisse des Flamands, des Bretons, des Occitans, des Basques ou des Corses, ont accepté ce sacrifice d'un cœur léger, il faut le reconnaître. Au moins le sentiment d'un déchirement profond a-t-il été souvent fort absent de l'inconscient populaire. Les choses, pour beaucoup de gens, allaient d'elles-mêmes. À tort ou à raison ? L'historien sur ce point n'a pas à juger, tout au plus à comprendre. Il appartient aux faits de parler d'eux-mêmes.

Il reste à remarquer que les particularismes n'ont pas disparu du premier coup, loin de là. Entre 1850 et 1990, les particularismes périphériques ont émergé me semble-t-il en trois épisodes.

1) Au début, on expérimente, pendant la période qui va de 1850 à 1914, on expérimente en Corse, au Pays Basque, en Bretagne, en Flandre, dans les zones occitanes, une floraison d'exigences culturelles qui sont encore peu politisées. Faut-il y voir l'effet-*boomerang* d'une acculturation ? Il est certain que

la III^e République en répandant les bienfaits et les lumières de l'éducation en faveur de presque tous les citoyens, a favorisé l'intégration nationale ; mais elle excitait aussi, dans toute une partie du public cultivé, le désir de récupérer les fameuses racines celles-ci inséparables d'un folklore local qu'on commençait à mieux connaître, du fait précisément des bienfaits de l'éducation en question.

2) En second lieu, pendant l'époque située entre les deux guerres mondiales, 1919-1939, une prise de conscience politique a pris place ; elle a pu aller en Bretagne jusqu'aux actes terroristes qui, du reste, étaient assez innocents et bénins. Cette prise de conscience se définissait en particulier lors de la formation d'organisations militantes qui étaient en même temps activistes et folkloriques. Normalement, leurs *leaders* s'inspiraient de mots d'ordre qui venaient de la droite conservatrice, de l'Église ou pour le moins d'éléments cléricaux. L'ultra-centralisme laïc, que les partis républicains proposaient parfois sans nuances, portait dans cette affaire une certaine responsabilité ; les exigences et les revendications d'éléments réactionnaires « papistes » pouvaient heurter ou froisser de ce point de vue la « bonne volonté » (?) de la gauche, qui était elle-même coupable d'attitudes de centralisation excessive. Les intrigues menées par des éléments pro-Allemands et même pro-nazis en Flandre, en Alsace et en Bretagne, ou pro-fascistes en Corse, aboutissaient à exploiter la naïveté d'une partie des élites régionales ; celles-ci faisaient preuve dans cette affaire d'une candeur désarmante vis-à-vis de *leaders* redoutables situés à l'extérieur du système tels qu'Adolf Hitler, sinon Mussolini ou Franco.

3) Le second conflit mondial entre 1933 et 1945 change les données du problème. Dans le pire des cas, l'ancien régionalisme, tel que nous venons de l'évoquer, s'est compromis avec les occupants. Par conséquent, au cours de l'après-guerre, les divers mouvements périphériques sont refoulés vers l'arrière-plan, et le centralisme revient massivement en force. Puis, au cours des années 1950 et 1960, un retour de balancier se produit ; le régionalisme reprend des couleurs, mais cette fois-ci à gauche de l'échiquier politique ; sauf peut-être en Corse où les choses, de ce point de vue, sont beaucoup moins claires. À partir de 1968, les *militants* régionalistes formulent des propositions qui sont comme des mixtures de revendication périphérique et d'ultra-gauchisme ; mixtures ou potions qu'à vrai dire les *élites* régionales, elles, ont quelque peine à accepter ; au Pays Basque, c'est de l'influence (indirecte) de l'ETA qu'il faut parler ; en Bretagne, les poseurs de bombes prétendent agir au nom de l'indépendance ou de l'autonomie locale ; ils sèment souvent la peur, rarement la mort. En fait, dans bien des cas, ils ne représentent qu'eux-mêmes plus une poignée de sympathisants durs ou moins durs. Qu'ils soient réformistes ou révolutionnaires, ils ont du mal dans la plupart des régions périphériques à dépasser la barre des 5 % ou 10 % aux élections. De toute manière, les organismes d'expansion

économique régionale se méfient de ces nouveaux zélotes, et ne font cause commune avec eux qu'assez rarement ; sauf encore une fois, dans des conditions assez obscures (mafieuses ?), en Corse.

38 Depuis 1981, le cycle de la protestation régionale semble être entré dans une phase de relatif apaisement, si toutefois on excepte, en effet, le cas isolé de la Corse. La gauche au pouvoir a-t-elle donné satisfaction (en distribuant des « postes ») à certaines aspirations secrètes (non formulées jusqu'alors) de la part des militants ; ceux-ci parfois basement matérielles, précédemment, dans les provinces éloignées, ayant d'abord sacrifié aux idoles ou aux divinités de l'identité régionale ? Ou bien n'est-ce pas plutôt parce que le problème s'est déplacé ? L'immigration des Maghrébins (qui a beaucoup augmenté) produit dans la première génération un prolétariat assez souvent mécontent et dans la deuxième génération une minorité de jeunes « Beurs » dont les revendications peuvent se mêler d'une certaine violence, notamment dans les banlieues. Brusquement, une prise de conscience s'opère en France, en dehors de toute question politique ; elle met en avant l'unité existentielle, l'uniformité factuelle qui unit entre eux les Français autochtones et même les Européens, qu'ils soient Bretons, Alsaciens, Flamands, habitants du Roussillon, Italiens, Polonais ou Portugais. Enfin les forces puissantes de l'intégration qui sont elles-mêmes le produit d'une société de consommation mercantile, capitaliste et vendeuse d'images, écartent souvent les jeunes gens des vieilles recherches auxquelles ils procédaient en direction des « racines ». On voit s'affirmer les valeurs d'une culture internationale : le rock affaiblit la *fest noz* (la fête de nuit en Bretagne) ; l'apprentissage de l'anglais triomphe, sans trop de difficultés, de la pédagogie des dialectes gascons. Exception, quand même : la situation insulaire de la Corse fait contraste avec ces phénomènes d'assimilation. L'Île, en effet, semble résister, peut-être justement à cause de sa position insulaire, au processus d'intégration ; cette petite région « corsique » semble représenter, au cœur de la Méditerranée, un dernier obstacle à la force dévorante de la Nation. Jusqu'à un certain point la Corse formule un défi vis-à-vis des pays du continent européen avec leurs tendances à l'uniformisation et même au mixage culturel ; ce continent étant lui-même parcouru par les autoroutes, unifié par les médias, libéré de la fastidieuse obligation des passeports.

Enfin la nationalité française aurait triomphé des particularismes périphériques pour être menacée à son tour par un nouveau *melting pot* dont les capacités fusionnelles semblent être considérables, un *melting pot* dans lequel les peuples de notre petit cap de l'Eurasie sont en quelque sorte « touillés » sans rémission ni pitié. Ces peuples sont soumis en effet à des processus de destruction ou de renouvellement culturel, vis-à-vis desquels le prestige de leur propre culture importe assez peu. Voici qu'on a maintenant la langue anglo-américaine comme

mode d'expression dominant. Un flot aussi de productions télévisuelles, et auditives nous viennent, qui plus est, de l'autre côté de l'Atlantique, voire de Hongkong. Mentionnons enfin la suppression des barrières nationales telles que prévues par les différents actes d'unification européenne. La France sera-t-elle capable, dans ces conditions, de faire vis-à-vis des nouvelles minorités, principalement maghrébines, voire sub-sahariennes, le geste unificateur qui lui a tellement bien réussi dans le passé vis-à-vis des anciennes minorités de la périphérie ? Nous sommes placés là devant un problème assez comparable à celui qu'ont connu les États-Unis, dans un contexte fort différent, vis-à-vis de leurs propres minorités d'immigrants. La France a réussi de façon assez extraordinaire à s'incorporer ses périphéries régionales dans le cas des locuteurs des langues bretonnes, provençales et bien d'autres. Un deuxième succès, plus important, plus clair, vis-à-vis des nouveaux immigrants n'est pas inconcevable pour l'avenir, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas garanti d'avance.

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

Avant-propos	7
Francine-Dominique Liechtenhan	
Régions	11
Emmanuel Le Roy Ladurie	

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle	43
Luca Bonardi	
Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle	53
Daniel Rousseau	
Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production	61
Gregory V. Jones	
Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan	81
Laurent Heyberger	

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire	99
Denis Cruzet	
Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle	113
Marie Barral-Baron	
Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin	133
Nathalie Szczech	
L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706)	155
André Zysberg	
430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne	179
Bertrand Haan	
<i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres	191
René Weis	
Imaginer la boutique de la famille Mendès	203
Anne Zink	

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles	221
Martin Aurell	
Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement	241
Lucien Bély	
Le duc de Choiseul et le « système de la Cour »	249
John Rogister	
Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... ..	257
Joël Cornette	
Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle	271
Francine-Dominique Liechtenhan	
Rêves et sommeil de la raison	289
Patrice Higonnet	

Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française	315
--	-----

Ouzi Elyada

Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des <i>Réflexions et considérations</i> de Boulainvilliers contre le <i>Mémoire des formalités</i> de Saint-Simon (1713)	331
---	-----

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752)	375
---	-----

Dominique Bourel

Le Grand-Justicier et l' <i>Arbre de justice</i> : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime	385
---	-----

Paolo Alvazzi del Frate

Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre	395
--	-----

Andrea Martignoni

La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ...	407
---	-----

Pavel Ouvarov

Postface	423
----------------	-----

Denis Maraval

<i>Tabula gratulatoria</i>	427
----------------------------------	-----

Table des matières	429
--------------------------	-----

431

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

